

**INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Phase Inter Régionale**

Golf du Haut-Poitou 2-3 mai 2009

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.
Chaque Inter région est libre d'éditer un règlement différent de celui décrit ci-dessous.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.
Le nombre d'équipes sera limité à 48 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.
Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Pour moins de 25 équipes inscrites / épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour 25 équipes et plus inscrites / épreuve sur 3 jours :

Les 2 premiers jours : Qualification

6 simples / stroke play / 18 trous / 3 équipières le 1er jour – 3 équipières le 2ème jour
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Le 3ème jour : les 15 premières équipes à l'issue de la qualification sont qualifiées pour la phase finale.

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores sont retenus et additionnés aux 5 meilleurs scores de la qualification.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3ème Division

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : www.netffg.net au plus tard **un mois avant le premier jour de l'épreuve (2 avril minuit)**.

Inscription des joueuses sur Internet : www.netffg.net au plus tard **sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (22 avril minuit)**.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3ème Division.